

COMMUNIQUE DE PRESSE suite à la Conférence de Presse tenue devant l'ARS ce mardi 31/10 à 11 :30

Cette conférence de presse était pour nous l'occasion de faire le point à un moment particulier. Nous avons saisi l'ARS par courrier le 13/08 dernier, soit un peu plus de deux mois, sans réponse nous avons lancé la campagne publique mi-septembre, soit un mois, et nous sommes à 10 jours de la deadline, la fermeture de la Case de Santé au 01/11 prochain.

L'association La Case de Santé a par ailleurs tenu son Assemblée Générale vendredi dernier, et le Comité de Défense de la Case de Santé s'est réuni samedi en suivant. Nous avons eu à évaluer les éléments obtenus des pouvoirs publics au regard des conditions qui permettraient d'éviter la fermeture annoncée au 01/11.

Nous avons enfin fait le choix de faire devant l'ARS, car c'est bien cette institution qui tient en main aujourd'hui toutes les cartes. Sur les trois points que nous allons aborder, c'est l'ARS qui peut dénouer le problème.

#1 - Où en est-on de la fermeture ?

Ce qui ressort de l'Assemblée Générale et du Comité de Défense de la Case de Santé.

Il nous faut d'abord souligner l'ampleur qu'a prise la campagne publique en un mois : une forte mobilisation s'est engagée autour de la Case de Santé, déterminée à éviter la fermeture de la structure, réunissant les usager-e-s, des habitant-e-s, des partenaires opérationnels et des professionnel-le-s de la santé et du travail social... Le problème que nous avons posé est à présent largement connu et pris en compte par l'ensemble des pouvoirs publics, à Toulouse et même au-delà puisque le Ministère en est saisi. Enfin mouvement de témoignages et de soutiens qui nous parviennent en continu est très significatif du rôle et de la place que tient aujourd'hui la Case de Santé. Là encore, ce mouvement dépasse largement la dimension locale puisque des personnalités ou des instances nationales ont pris position.

Mais sur les engagements nouveaux que nous attendons pour garantir l'équilibre de l'exercice budgétaire 2014 et sécuriser une structure financière pérenne pour les années qui viennent qu'avions-nous à la date de vendredi :

- depuis mi-août nous n'avons toujours pas eu un début de dialogue avec la Direction de l'ARS. Pour résumer, nous disions que tout le monde parle de la Case de Santé à l'ARS, mais l'ARS ne parle pas à la Case de Santé. Nous n'avons pu qu'en prendre acte, et le regretter en dépit de démarches répétées que nous avons faite pour déclencher un dialogue sérieux et constructif.
- l'ARS a néanmoins débloqué en urgence 37 000 euros le 7 octobre. Nous nous sommes déjà exprimé-e-s sur ce point (http://casesdesante.org/2010_10_09_CoPresse.pdf), c'est un complément au financement 2014 qui reste inférieur au financement des années précédentes et reste très en dessous des besoins immédiats.
- Côté CPAM, un dialogue sérieux et soutenu s'est engagé depuis début octobre. En urgence, et pendant que nous continuons à travailler avec la CPAM, une décision a été prise de consacrer 20000 euros sur 2014.

Mais l'ensemble des partenaires (dont les collectivités locales) attendant que l'initiative de table ronde vienne de l'ARS, nous n'avons aucune visibilité sur l'ensemble des financements complémentaires et restons donc sur position de bonne gestion : pas de dépenses engagées au-delà du 01/11 sans garantie sur équilibre budgétaire de l'exercice.

En l'état actuel, et il reste une dizaine de jours pour l'éviter, la fermeture au 01/11 reste la seule position raisonnable pour l'association gestionnaire de la Case de Santé.

#2 - Nous avons enfin une date de réunion avec l'ARS, mais elle ressemble beaucoup à la réunion de la dernière chance :

Après 2 mois de silence, nous avons eu un appel en fin de semaine dernière en vue d'une réunion avec le Directeur Adjoint de l'ARS en charge de l'Offre de Soins pour le 30 octobre prochain : on nous a donc contacté la

veille de l'AG pour un temps de travail la veille de la fermeture.

Il nous faudrait donc considérer qu'en deux mois, c'est le mieux que puisse faire l'ARS. Nous n'en connaissons pas l'ordre du jour précis, ni même ce qui pourra être discuté et ce qui ne pourra pas l'être.

Nous pensons que ce processus n'est ni sérieux ni raisonnable.

- le calendrier n'est pas adapté au sérieux que nous souhaitons avoir avec l'ARS en tant que structure de terrain en santé, et compte tenu de l'urgence qui est la nôtre, il n'est pas à la hauteur de ce sérieux.
- le calendrier n'est pas non plus raisonnable car précisément nous sommes acteur de terrain et donc confrontés au réel :

Nous devrions tenir une réunion de travail le 30 octobre alors même qu'on ne saura pas à ce moment-là quelles sont les solutions en cas de fermeture pour les 1300 usager-e-s bien réel- le-s de la Case de Santé.

La structure est bien réelle, avec une équipe salariée bien réelle et même des stages, bien réels, qui sont en cours, 2 Travailleuses Sociales, une interne en médecine générale démarre son stage de 6 mois en novembre, une autre en janvier, et nous ne savons pas ce qu'il en est de la survie de la structure jusqu'au 30/10 ...

Par ailleurs l'association a des engagements financiers et administratifs bien réels, qu'elle se doit de garantir. Comme nous sommes rigoureux, nous avons tout envisagé et tout mis en route par rapport à l'éventualité de la fermeture. Mais ce n'est pas raisonnable que l'ARS nous mette dans cette situation.

Quelques instants avant la tenue de la conférence de presse, la Directrice Générale nous a fait contacter.

L'essentiel du message qui nous a été délivré se voulait rassurant, à la fois sur le contenu de l'échange que nous aurons le 30/10 et sur le principe de l'organisation d'une table-ronde.

Il n'en reste pas moins que le calendrier nous maintient en situation d'urgence et que nous n'avons pas les engagements nécessaires à ce que nous puissions éviter la fermeture au 1er novembre.

#3 - L'ARS doit organiser dès maintenant une table ronde qui doit se tenir dans les meilleurs délais :

Il ne nous paraît pas possible que, d'ici le 30 octobre, le principe d'une table-ronde réunissant autour de nous l'ensemble des pouvoirs publics concernés par nos missions et actions, et sous l'autorité de l'ARS, n'ait pas été acté et les contacts pris formellement.

Cette table-ronde est le seul moyen de sortir de la crise actuelle, et de rassembler les moyens nécessaires à l'équilibre du budget 2014 nous permettant donc de continuer notre travail au-delà du 01/11, et de sécuriser dans le dialogue un budget pérenne et à hauteur des besoins de la structure.

Après 8 années d'exercice sous tension, huit années où l'association a pris des risques et l'équipe accepté des sacrifices pour maintenir la Case de Santé dans le paysage médico-social toulousain, c'est à présent aux pouvoirs publics de prendre leurs pleines responsabilités pour que vive la Case de Santé.